



**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de Val-d'Or statuera sur la demande de dérogation mineure suivante lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 17 août 2026, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855, 2^e Avenue, Val-d'Or.

45, avenue Dufour : Demande de dérogation mineure présentée par Daniel Caron visant à fixer à 3,5 m, plutôt qu'à 2,5 m comme le prescrit la réglementation, l'empiètement d'une galerie en cour avant pour le bâtiment érigé sur la propriété connue comme étant le lot 5 122 972 du cadastre du Québec.

Dans l'éventualité où le conseil municipal acceptait cette demande de dérogation mineure, le tout serait dès lors considéré comme étant conforme à la réglementation municipale.

Au cours de cette séance, le conseil entendra toute personne désirant s'exprimer relativement à cette demande. Toute personne peut également faire parvenir ses commentaires écrits au Service du greffe et des affaires juridiques, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8 ou à l'adresse électronique suivante: greffe.vd@ville.valdor.qc.ca au plus tard le vendredi précédant la séance, soit le 14 août, à midi.

DONNÉ à Val-d'Or, le 22 juillet 2026.

Signé

**Annie St-Pierre
Assistante-greffière**